

Le président de Nîmes université

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes université et approbation de ses statuts ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Yannick Moureau, directeur de l'Institut de formation des métiers éducatifs, est nommé Vice-président de l'EPE Nîmes université, en charge des relations internationales.

Article 2

Monsieur Yannick Moureau restera en place jusqu'à nomination d'une nouvelle vice-présidence en charge des relations internationales.

Article 3

La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le 31 mars 2025,

Le président de Nîmes université,

Benoit ROIG